

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 19 février 2018 à 18 h 30, au centre municipal, 1147, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon.

Un avis de convocation fut dûment signifié à tous les membres du conseil, le tout suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

Sont présents :

M. Olivier Dumais, maire
M. Germain Couture, conseiller au siège n° 1
Mme Geneviève Cliche, conseillère au siège n° 4
Mme Caroline Fournier, conseillère au siège n° 5
Mme Anick Campeau, conseillère au siège n° 6

Sont absents :

M. Dave Bolduc, conseiller au siège n° 3
M. Renaud Labonté, conseiller au siège n° 2

L'assemblée formant QUORUM sous la présidence de monsieur Olivier Dumais, maire.

Assiste à la séance : M. Éric Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier.

Point n° 2

Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de madame Geneviève Cliche
Appuyée par madame Anick Campeau
Il est résolu

41-18

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Adoption de l'ordre du jour;
- 3.- Période de questions;
- 4.- Autorisation de présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV;
- 5.- Lever de la séance.

Adoptée à l'unanimité
des conseillers présents

Point n° 3

Période de questions

Aucune personne n'assiste à la séance

Point n° 4

Autorisation de présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV

ATTENDU QUE la Municipalité a le désir de réaménager le terrain de balle du parc Alexis-Blanchet afin d'en améliorer la sécurité;

ATTENDU QUE ce projet permettrait d'accroître l'utilisation de l'infrastructure en plus d'augmenter l'agrément des utilisateurs;

ATTENDU QUE ce projet constituerait en soi une infrastructure de sports et de loisirs accessible à l'ensemble de la population;

ATTENDU QUE ce projet permettrait le maintien des activités existantes en plus d'en créer de nouvelles;

À CES CAUSES,

Sur la proposition de madame Caroline Fournier
Appuyée par madame Anick Campeau
Il est résolu

42-18

D'autoriser la présentation du projet de réaménagement du terrain de balle du parc Alexis-Blanchet au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV*;

De confirmer l'engagement de la Municipalité à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

De désigner le directeur général, monsieur Éric Boisvert, comme personne autorisée à agir au nom de la Municipalité et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité
des conseillers présents

Point n° 5

Levée de la séance

Sur la proposition de madame Geneviève Cliche
Appuyée par madame Caroline Fournier
Il est résolu

43-18

À 18 h 40 de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité
des conseillers présents

Éric Boisvert, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Olivier Dumais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

Olivier Dumais maire